

Service instructeur
Environnement et Agriculture

N° 6e/131-07

Service consulté

**ENCOURAGEMENT À L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL
(PROGRAMME C041 - CHAPITRE 65)**

Résumé : Dans le cadre du Budget Primitif 2007, un montant de 130.000 € a été inscrit au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural (rapport n°2007/I-6°/07). Il vous est proposé de prélever 10.000 € sur ces crédits pour soutenir les actions envisagées pour 2007 par l'association des usagers de l'abattoir départemental du Haut-Rhin.

Divers organismes agricoles et d'élevage peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural pour du fonctionnement, de l'équipement ou de la formation. Un montant de 130.000 € a été voté à ce titre lors du BP 2007 et délégation a été donnée à la Commission Permanente pour ventiler ces crédits.

Conformément aux propositions émises par la commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie lors de sa réunion du 26 octobre 2000, l'aide départementale est désormais ciblée sur des actions précises concourant aux orientations du Conseil Général en la matière.

Sur cette base, seize dossiers, représentant 70 % de l'enveloppe budgétaire disponible, ont été examinés par votre commission les 11 mai, 7 septembre et 9 novembre derniers.

L'association des usagers de l'abattoir départemental du Haut-Rhin souhaite lancer une filière de viande de vaches Salers dans le Département. L'objectif de départ est de réunir entre 7 et 11 producteurs et d'organiser une production régulière sur cette première base. Cette viande sera écoulee dans les supermarchés locaux. Ce projet s'inscrit donc parfaitement dans l'objectif départemental de création de filières courtes.

Le tonnage attendu par l'association est de 1 tonne/semaine. L'ensemble des bêtes sera abattu à l'abattoir et une partie y sera également découpée.

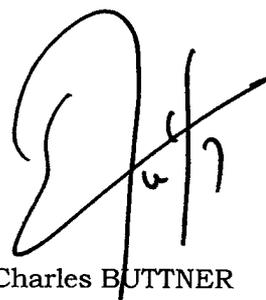
Le coût estimatif de l'organisation de cette filière, sur l'année à venir, est de 20.000 € représentant un poste à mi-temps. L'association nous sollicite à hauteur de 10.000 €.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention à cet organisme pour ce projet dans sa séance du 10 avril 2007.

Il vous est proposé de retenir une aide de 10.000 € qui sera versée en fonction du résultat effectif de l'action.

Les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – nature 6574 – fonction 928.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER